

# Plus d'un million \$ dans le sous-bassin de la rivière Noire

L'Agence forestière des Bois-Francs, en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec et ses partenaires régionaux, annoncent le démarrage du projet d'aménagement intégré du sous-bassin versant de la rivière Noire située dans la MRC de l'Érable.

Ce projet d'une durée de cinq ans nécessitera des investissements pouvant atteindre 1 013 000 \$ dans la région du Centre-du-Québec. Le projet propose une approche d'aménagement durable des forêts contenues dans le sous-bassin versant de la rivière Noire (20 174 hectares), un affluent de la rivière Bécancour.

Il sera réalisé sur le territoire des municipalités d'Inverness, Laurierville, Plessisville, Notre-Dame-de-Lourdes, Lyster et Saint-Pierre-Baptiste.

Sept projets ont récemment été sélectionnés et ils seront financés sur une période de cinq ans. Ainsi, les habitats des espèces fauniques des milieux terrestres, humides ou aquatiques pourront être protégés ou mis en valeur lors d'in-

terventions en milieu forestier.

Le projet qui débute sera réalisé sur une période de cinq ans et il comportera trois volets (coordination et connaissance, réalisation de travaux, et suivi et évaluation). La première étape du projet consiste à réaliser un cahier de planification intégrée et un plan d'action. Pour ce faire, l'équipe de l'Agence forestière des Bois-Francs s'affaira à regrouper toutes les connaissances disponibles sur le territoire du sous-bassin versant de la rivière Noire et à en faire la synthèse.

Par la suite, un comité de consultation comprenant toutes les parties impliquées dans le projet pourra définir les priorités d'intervention. Les années subséquentes seront consacrées à la réalisation de travaux en milieux forestiers, riverains et humides, selon les priorités établies par le comité de consultation, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des résultats.

Le président de l'Agence forestière des Bois-Francs, Pierre Gaudet précise: «Je suis particulièrement fier qu'un projet d'une telle envergure se réalise sur le territoire centricois. L'Agence souhaite utiliser ce projet comme un levier permettant de créer un effet d'entraînement dans le milieu, en particulier auprès de ses partenaires forestiers».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du nouveau programme d'Aménagement intégré par sous-bassin versant mis en œuvre par la Fondation de la faune du Québec, avec l'appui financier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

La contribution de ces deux organismes pourra atteindre 35% du financement total du projet. L'Agence forestière des Bois-Francs assure pour sa part un financement de 30% du projet. Le projet

peut également compter sur la participation financière de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec pour une somme de 20 750 \$ en 2010.

Plusieurs autres organismes et directions régionales de ministères provinciaux appuient le projet et certains y apporteront une collaboration. Ce sont : le Groupe de concertation des bassins de la zone Bécancour, l'Union des producteurs agricoles, le Syndicat de base de Plessisville, les Conseillers forestiers de la région de Québec, la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs de la région 17, la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond, le Groupement Agro-forestier Lotbinière-Mégantic, la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire du Centre-du-Québec, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, la MRC de l'Érable, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

L'Agence forestière des Bois-Francs est un organisme à but non lucratif qui a pour objet d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées dans une perspective d'aménagement durable. Depuis 2009, l'Agence offre à ses partenaires une expertise en aménagement multiressources afin de les assister dans leurs interventions forestières.